



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Sapeurs-pompiers volontaires

Question écrite n° 49880

Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation des sapeurs-pompiers volontaires à l'égard de la fixation du taux de vacation horaire. En effet, l'arrêté interministériel revalorisant le taux des vacations horaires allouées aux sapeurs-pompiers non professionnels pour 1997 n'est pas encore publié. Il lui demande que ce texte paraisse rapidement au Journal officiel pour ne pas pénaliser tous ceux qui oeuvrent pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

Données clés

Auteur : [M. Reitzer Jean-Luc](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49880

Rubrique : Sécurité civile

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1486